

Communiqué de presse

L'ANIA SALUE L'AMBITION ET LES MESURES PHARES DU PLAN « FRANCE RELANCE ».

LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES SERONT AU RENDEZ-VOUS DU REBOND DE L'ECONOMIE FRANÇAISE ET DE SA MODERNISATION POUR RELEVER LES DEFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Paris, le 03/09/2020

L'ANIA salue l'ambition de « France Relance » dont les mesures phares doivent permettre une accélération de notre souveraineté économique et de notre excellence sociale et environnementale. Pour l'ANIA, ce plan de relance historique de 100 milliards d'euros est un signal fort donné à toutes les entreprises de l'alimentation, elles qui constituent le premier secteur industriel français, ancré sur l'ensemble des territoires et qui emploie plus de 430 000 personnes.

Ce soutien massif répond d'abord à l'urgence pour nombre de TPE-PME et ETI, notamment les plus touchées du secteur de la restauration hors domicile, de restaurer leur trésorerie. C'est une des conditions du maintien et du développement de l'emploi ainsi que de la construction d'investissements d'avenir. Les TPE et PME de l'alimentation auront donc accès à l'enveloppe dédiée de 3 milliards d'euros et l'ANIA sera vigilante quant à la bonne réalisation de cet engagement.

L'ANIA se félicite de la reconnaissance du secteur agroalimentaire comme stratégique pour la compétitivité de notre économie, ce qui lui permet d'être éligible à l'enveloppe de 100 millions d'euros destinée au soutien à l'investissement des secteurs industriels jugés stratégiques. Ces crédits contribueront à renforcer la résilience du secteur.

Le choix du gouvernement de donner une priorité forte aux transitions écologique et numérique (au travers d'une mobilisation de 30 milliards d'euros) va permettre aux entreprises de l'alimentation d'accélérer la modernisation de leur process de fabrication, d'augmenter leurs investissements pour répondre aux exigences environnementales, au service d'une alimentation de qualité, plus sûre, plus durable, et accessible à tous. L'ANIA se félicite ainsi que le gouvernement flèche 2, 5 milliards d'euros à cette fin.

L'incitation donnée aux circuits courts, à l'indépendance protéinique, à la relocalisation potentielle de certaines productions, correspond à l'engagement du secteur agroalimentaire de travailler sur le temps long, main dans la main avec l'amont agricole comme l'aval de la distribution.

Pour l'ANIA, cette reconquête se fera avec tous les salariés, car les entreprises de l'alimentation savent qu'ils constituent leur meilleur atout. La mise à disposition d'une enveloppe d'un milliard d'euros pour le renforcement des compétences, la formation des femmes et des hommes répond à la volonté du secteur de continuer à renforcer l'attractivité des métiers et notamment en direction des jeunes.

Richard Girardot, Président de l'ANIA : « Je salue le choix du gouvernement de mettre la souveraineté alimentaire au cœur des enjeux de l'économie et surtout des emplois de demain, une économie circulaire et numérisée, pour une production de qualité accessible à tous, avec une priorité donnée à la production locale, à destination des domiciles, de la restauration traditionnelle, à l'école et en entreprise. Les entreprises de l'alimentation et leurs salariés seront les acteurs de ces transformations, avec l'ambition d'être les moteurs d'une chaîne alimentaire solidaire, résiliente, ancrée dans les territoires, proactive à l'export, pour que le « manger français » soit pour tous synonyme de qualité, diversité et plaisir ».

Contact presse : Sophie Ionascu – sionascu@ania.net – 06 81 17 94 60

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.